



**PRÉFET
DE L'ESSONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des territoires
Service Economie Agricole
Pôle foncier Agricole**

PUBLICITÉ 22 - 23

PUBLICITE
relative à une demande d'autorisation d'exploiter
au titre du
CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES
conformément aux articles L331-3, D.331-4-1 et R.331-4 du
code rural et de la pêche maritime

Le Préfet de la région Île-de-France a été saisi d'une demande d'autorisation d'exploiter, dans le cadre de la procédure prévue à l'article L331-2 du Code rural et de la pêche maritime.

Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 22 -23

Date de la demande complète : **01/06/2022**

Nom du demandeur et objectifs : Messieurs GREFFIN Damien et GREFFIN Luc souhaitent devenir associés exploitant au sein de la SCEA MENARD dans laquelle Monsieur Jean Jacques MENARD est actuellement le seul associé.

La demande porte sur une surface de **112 ha 06 a 26 ca** : voir au verso la répartition des parcelles

Les personnes intéressées sont invitées à déposer une candidature concurrente à cette demande auprès de la DDT de l'Essonne avant la fin de la durée de publication (deux mois) de la présente publicité. Celle-ci sera examinée dans les conditions prévues par la réglementation.

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDT du département de l'Essonne
Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile-de-France (DRIAAF)

<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/La-procedure-de-contrôle-des>

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme LAFOSSE Nathalie ou M. SCHLOSSER Arnaud (01 60 76 32 42) à la DDT de l'Essonne et/ou par messagerie à l'adresse suivante : ddt-sea@essonne.gouv.fr

Annexe 1 : liste des parcelles, objet de la demande d'autorisation d'exploiter concernant SCEA MENARD

